

**Le RSE ou la RSE ? Les deux, car l'un sert la performance de l'autre**

Vous connaissez déjà la RSE, cette abréviation magique qui désigne la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. La RSE apporte une vision stratégique du management résolument tournée vers une intégration efficace des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et son rôle de levier de performance ne manque pas d'être rappelé colloques, après congrès, après séminaires... Mais avez-vous entendu parler du RSE ?

Le RSE, c'est le Réseau Social en Entreprise. Rien à voir avec le management stratégique, mais bien avec un domaine un peu geek. Quoique. Facebook, Twitter, Tumblr... vous les connaissiez jusque là de manière individuelle, ces outils de communication se sont invités dans la sphère de l'entreprise. En même temps messagerie et gestionnaire électronique, le RSE est reconnu comme un facilitateur de communication en interne et comme une opportunité de performance, surtout quand on apprend ce chiffre effrayant : en moyenne un salarié doit traiter plus de 100 mails/jour, et passe plus de deux heures à en traiter les contenus (pour les métiers dits de « bureau »).

Alors comment le RSE servirait-il la RSE ? Tout d'abord, créer un réseau interne ou encore un wiki (plateforme collaborative sur des sujets choisis) facilitera la créativité, le décloisonnement hiérarchique et géographique et le partage d'information entre collaborateurs. Le lancement d'un sujet sur une thématique dédiée où chacun pourra participer pourra in fine être source d'innovation, moteur de performance s'il en est à l'heure où se démarquer devient un enjeu essentiel dans un horizon économique morose. Être connecté en temps réel avec ses collègues permettra par ailleurs des gains de productivité au sein d'une équipe de travail. Un exemple pour supprimer des pertes inutiles en temps et en ressource : L'entreprise Durand stocke en direct les comptes-rendus des réunions de chantier via le wiki (outil web d'échange collaboratif sur un sujet donné) : exit les échanges e-mails et la saturation de la boîte ! En externe ensuite, supporter sa communication par les réseaux sociaux permettra de communiquer de manière efficace et de se démarquer dans le paysage des flux RSS et des réseaux sociaux professionnels. Bref, une chance supplémentaire de vous rendre visible auprès de vos parties prenantes et de dialoguer avec elles !

Le défi pour l'entreprise aujourd'hui est donc de savoir se servir du potentiel de ce web social 2.0. L'enjeu est d'améliorer sa performance développer son capital social et favoriser l'innovation par une communication certes virtuelle...mais aux effets bien réels, à condition qu'elle soit adoptée par tous les collaborateurs !

Cap vers la RSE pour la CCI de l'Essonne et le barreau de Paris

On parle moins de l'éco-reponsabilité des administrations publiques. Saluons d'autant plus la mise en œuvre d'une démarche de RSE du barreau de Paris, obtenant le niveau « progression » de l'« AFAQ 26000 ». De son côté la CCI Essonne devient la 1ère CCI reconnue dans sa démarche et est évaluée sur la base de la norme ISO 26 000, avec le niveau « exemplarité », totalisant un score de 703 points.

<http://www.essonne.cci.fr> et www.lextimes.fr

Une journée sans viande pour l'armée norvégienne

Manger moins de viande et être fort comme un soldat, c'est possible ? Les initiatives intégrant davantage de protéines végétales se multiplient, et l'armée norvégienne s'y essaie une fois par semaine. Pourquoi se priver de rappeler que réduire sa consommation carnée permet de réduire son empreinte écologique, quand les produits d'élevage constituent la 1ère source de GES au monde (18% des émissions au total).

<http://www.buffingtonpost.fr>

**Les SCOP : Quézako ?**

Une S C O P ? Oui, une SCOP. Si vous ne savez pas encore ce que c'est, regardez cette courte vidéo qui revient sur ce modèle économique-social et équitable de développement d'une entreprise, et qui répond aux valeurs de la RSE.

<http://www.say-yess.com/cest-quoi-une-scop/>

Consultation sur le financement de la transition écologique

Le Livre blanc français sur le financement de la transition écologique, élaboré à la suite de la Conférence environnementale, a pour vocation de contribuer à mettre la France sur la trajectoire de l'excellence écologique. Une consultation publique se déroule sur une période de deux mois et s'achèvera le 15 janvier 2014 à minuit, une occasion de prendre part au débat.

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>

Deux cas de jurisprudence pour rappeler au bon droit.

La Cour de Cassation fait jurisprudence récemment concernant la durée des périodes d'essai pour une embauche CDI et considère qu'au terme d'un ou plusieurs CDD, la durée du ou des CDD doit simplement être déduite de la période d'essai éventuellement prévue au nouveau contrat de travail. Elle vient aussi de rappeler qu'un contrat de travail ne peut pas soumettre le remboursement de frais professionnels à la réalisation d'objectifs. La clause qui le prévoit est juridiquement nulle.

www.service-public.fr

 **Bonnes pratiques**

L'UVSQ sensibilise à l'égalité de traitement femmes-hommes.

L'université de Versailles-St Quentin organise un séminaire dédié dans le cadre de sa mission et en réponse à la Charte pour l'Égalité Femmes/Hommes du 28 janvier 2013. Le séminaire organisé sur le thème « Femme et engagement » illustre la volonté de mettre en place des actions de sensibilisation visant à réduire les inégalités entre hommes et femmes et toute forme de violence faites aux femmes.

www.mediaterrre.org

 **Carton Rouge à ...**

Alstom, que la corruption assomme

Le 7 novembre, la justice brésilienne a décidé de bloquer les biens d'Alstom, estimés à près de 20 millions d'euros. Alstom est en effet soupçonné de paiement de pots de vin pour l'obtention de marchés publics au Brésil et d'entente illicite avec ses concurrents. Sont également pointés du doigt les impacts des projets de barrages du groupe sur le plan environnemental, social, politique et financier, dénoncés par de nombreuses organisations....

www.usinenouvelle.com

 **Agenda**

3 au 6 décembre - Salon Pollutec Horizons,
à Paris Nord Villepinte. www.pollutec.com

12 décembre - Atelier thématique « Pourquoi intégrer le développement durable à son activité ? », organisé par CAC33, à Bordeaux.

<http://cacgironde.fr/pourquoi-integrer-le-developpement-durable-a-son-activite/>

Serge Clerens, directeur de la production de la SHEM (Société Hydro-Electrique du Midi)

Quels sont les motivations et les enjeux à votre démarche de RSE ?

Présente dans les vallées des Pyrénées, du Lot et de la Dordogne, la SHEM participe à la vie des territoires aux côtés des acteurs des vallées et veille à la préservation de l'environnement. Elle mène donc déjà une politique de RSE qu'elle souhaite développer et améliorer afin de s'adapter aux évolutions de la société et devenir une référence dans le secteur de l'énergie.

Quels sont les éléments forts de votre démarche de RSE ?

Soucieuse d'améliorer ses pratiques, la SHEM a fait auditer sa politique RSE par Vigeo afin qu'un tiers extérieur identifie les points forts et faibles des actions menées. Le label Lucie nous permet aussi d'évaluer, de structurer et de valoriser auprès de toutes nos parties prenantes nos engagements et nos actions RSE. Il permet d'améliorer les pratiques, d'instaurer de la cohérence entre la politique de Développement Durable et le cœur de métier de la SHEM, la production d'énergie renouvelable, et enfin de valoriser la politique DD menée par la SHEM. Nous avons élaboré un plan d'action en 40 mesures qui correspondent aux 7 thèmes de la norme. Très prochainement sera publiée la Charte RSE comprenant les engagements de la SHEM. Et dès à présent, nous avons décidé de participer au Plan de Déplacement Inter-Entreprises d'une ZAC toulousaine afin d'optimiser et de sécuriser les déplacements domicile-travail. La SHEM travaille également avec FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) pour améliorer les pratiques en termes de diversité et d'égalité professionnelle, et va s'engager dans une démarche d'achats responsables en intégrant des critères sociaux et environnementaux dans nos cahiers des charges.

Comment mobiliser les collaborateurs autour de la démarche ?

Nous avons communiqué largement sur la démarche auprès de nos collaborateurs et de leurs représentants par l'intermédiaire du Comité d'Entreprise, de publications internes et lors d'opérations ponctuelles lorsque nous mettons en œuvre les actions prévues au plan d'action. Nous avons ainsi organisé une rencontre avec tous nos partenaires impliqués dans la démarche RSE lors de la Semaine du Développement Durable.

Quels types de partenariats avez-vous mis en place sur votre territoire avec vos parties prenantes ?

Nous avons une interaction forte sur les territoires où nous établissons des dialogues constants. Au-delà de la maintenance des ouvrages hydroélectriques, nous garantissons une gestion multi-usage de l'eau responsable (l'irrigation, l'alimentation de réseaux d'eau potable, la gestion du débit des rivières par exemple). Nous concilions donc à la fois la production d'énergie renouvelable, la préservation de l'environnement et le soutien à la vie des territoires.

Contactez le consultant Alteractive de votre région :

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon

Tel : 04 72 60 28 27 | www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter | <mailto:newsletter@alteractive.org>